



Extrait du Registre Des Délibérations

L'an deux mille vingt-et-un

Le 22 Décembre 2021 à 18 heures

Le Conseil Communautaire de Grand Cubzaguais Communauté de Communes dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège de Grand Cubzaguais Communauté sous la présidence de Madame Valérie GUINAUDIE, Présidente de séance.

Date de convocation le 16 Décembre 2021.

DELEGUES EN EXERCICE : 37

NOMBRE DE PRESENTS : 26

NOMBRE DE VOTANTS : 33

Objet : Modification du tableau des effectifs - Suppression de postes et Validation

Présents : 26

AYMAT Pascale (Saint André de Cubzac), BERARD Francis (Prignac-et-Marcamps), BLANC Jean Franck (Teuillac), BOURSEAU Christiane (Virzac), BRUN Jean Paul (Saint Antoine-Val de Virvée), COURSEAUX Michael (Saint André de Cubzac), DARHAN Laurence (Bourg), FAMEL Olivier (Saint André de Cubzac), FUSEAU Michael (Pugnac), GALLIER Patrice (Saint Gervais), GUINAUDIE Sylvain (Aubie/Espessas-Val de Virvée), GUINAUDIE Valérie (Mombrier), HERNANDEZ Sandrine (Saint André de Cubzac), JOLLIVET Célia (Peujard), JOLY Pierre (Bourg), LAVAUD Véronique (Saint André de Cubzac), LOUBAT Sylvie (Salignac-Val de Virvée), MARTIAL Christophe (Val de Virvée), MONSEIGNE Célia (Saint André de Cubzac), PINSTON Stéphane (Saint André de Cubzac), POUCHARD Éric (LANSAC), POUX Vincent (Saint André de Cubzac), RAMBERT Jacqueline (Saint Gervais), SUBERVILLE Jean Pierre (Saint Laurent d'Arce), TABONE Alain (Cubzac les Ponts), TELLIER Nicolas (Saint André de Cubzac).

Absents excusés ayant donné pouvoir : 7

BORRELLY Marie Claire (Saint André de Cubzac) à AYMAT Pascale (Saint André de Cubzac), BRIDOUX-MICHEL Nadia (Cubzac les Ponts) à TABONE Alain (Cubzac les Ponts), CAILLAUD Mathieu (Saint André de Cubzac) à TELLIER Nicolas (Saint André de Cubzac), COUPAUD Catherine (Pugnac) à FUSEAU Michael, JEANNET Serge (Gauriaguét) à Valérie GUINAUDIE, MABILLE Christian (Peujard) à JOLLIVET Célia (Peujard), PEROU Laurence (Saint André de Cubzac) à POUX Vincent (Saint André de Cubzac).

Absents excusés : 1

BAGNAUD Gérard (Cubzac les Ponts).



Absents : 3

BELMONTE Georges (Saint André de Cubzac), GRAVINO Bruno (Saint Trojan), TARIS Roger (Tauriac).

Secrétaires de séance : DAHRAN Laurence

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.), et notamment ses articles L5111-7 et L 5111-8,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu la Loi 84-53 du 26 janvier 1984 – articles 3 II,

Vu le décret n°2006-1693 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints territoriaux d'animation,

Vu le décret n°92-849 du 28 août 1992 portant statut particulier du cadre d'emplois des agents sociaux territoriaux,

Vu le décret n° 2012-437 du 29 mars 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des assistants territoriaux d'enseignement artistique,

Vu l'avis favorable du CT en date du 30/11/2021,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- De supprimer au tableau des effectifs, à compter du 1^{er} janvier 2022, les postes suivants :
 - 1 poste d'adjoint d'animation principal 2^{ème} classe à TC
 - 1 poste d'adjoint d'animation en 18/35^{ème}
 - 1 poste d'agent social
 - 1 poste d'Assistant d'Enseignement Artistique principal 2^{ème} classe en 9/20^{ème}
- D'approuver le tableau des effectifs joint en annexe.

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

N°2021-165

Envoyé en préfecture le 23/12/2021
Reçu en préfecture le 23/12/2021
Affiché le
ID : 033-243301223-20211223-2021_165-DE

SLOW



Enregistrée en sous-préfecture
Le :

Pour extrait certifié conforme

Publiée le :

Fait à Saint André de Cubzac,
Le 23 Décembre 2021.

La Présidente,

Valérie GUINAUDIE



NATURE DES EMPLOIS	TABLEAU 01/12/2021	MODIFICATIONS 2021 DU TABLEAU		MODIFICATIONS DU TABLEAU	Nouveau tableau 01/01/2022	EMPLOIS			
		Création	suppression					POURVUS	NON POURVUS
EMPLOIS FONCTIONNELS	3			0	3	3	0		
* TEMPS COMPLET	3	0	0	0	3	3	0		
Directeur Général 20 000 à 40 000 Hbts	1			0	1	1			
Directeur Général Adjoint 20 000 à 40 000 Hbts	2			0	2	2			
FILIERE ADMINISTRATIVE	35	0	0	0	35	32	3		
* TEMPS COMPLET	33	0	0	0	33	30	3		
Attaché hors classe	1			0	1	1	0		
Attaché Principal	3			0	3	3	0		
Attaché Territorial (dont 2 emplois non permanents)	9			0	9	9	0		
Rédacteur Principal 1ère classe	0			0	0				
Rédacteur Principal 2ème classe	0			0	0				
Rédacteur	3			0	3	3	0		
Adjoint Administratif Principal 1ère classe	4			0	4	3	1		
Adjoint Administratif Principal 2ème classe	6			0	6	5	1		
Adjoint Administratif	7			0	7	6	1		
* TEMPS NON COMPLET	2	0	0	0	2	2	0		
Attaché Territorial (14/35ème)	1			0	1	1	0		
Adjoint Administratif Principal 1ère classe (30/35ème)	1			0	1	1	0		
Adjoint Administratif Principal 2ème classe (30/35ème)	0			0	0	0	0		
FILIERE TECHNIQUE	22	0	0	0	22	15	7		
* TEMPS COMPLET	21	0	0	0	21	14	7		
Ingénieur	0			0	0		0		
Technicien principal 1ère classe	0			0	0				
Technicien principal 2ème classe	0			0	0				
Technicien	4			0	4	4	0		
Agent de Maîtrise Principal	1			0	1	1			
Agent de Maîtrise	2			0	2	2	0		
Adjoint technique principal de 1ère classe	3			0	3	1	2		
Adjoint technique principal de 2ème classe	3			0	3	1	2		
Adjoint technique	8			0	8	5	3		
* TEMPS NON COMPLET	1	0	0	0	1	1	0		
Adjoint technique Principal 2ème classe (28/35ème)	1			0	1	1	0		
Adjoint technique (28/35ème)	0			0	0	0	0		
FILIERE ANIMATION	20	0	2	-2	18	14	4		
* TEMPS COMPLET	17	0	1	-1	16	12	4		
Animateur Principal 1ère classe	1			0	1	1			
Animateur Principal 2ème classe	0			0	0				
Animateur	6			0	6	6	0		
Adjoint d'animation principal 1ère classe	3			0	3	2	1		
Adjoint d'animation principal 2ème classe	2		1	-1	1	0	1		
Adjoint d'animation	5			0	5	3	2		
* TEMPS NON COMPLET	3	0	1	-1	2	2	0		
Adjoint d'animation principal 1ère classe	0			0	0				
Adjoint d'animation Principal 2ème classe (11,30/35ème) + (19/35ème)	2			0	2	2			
Adjoint d'animation (18/35ème)	1		1	-1	0	0	0		
FILIERE MEDICO SOCIALE	50	0	1	-1	49	42	7		
* TEMPS COMPLET	42	0	1	-1	41	35	6		
Puéricultrice hors classe	0			0	0				
Puéricultrice classe supérieure	1			0	1	0	1		
Puéricultrice classe normale	1			0	1	1			
Technicien paramédical classe supérieure	1			0	1	0	1		
Technicien paramédical classe normale	0			0	0				
Educateur Jeunes Enfants 1ère classe	3			0	3	3			
Educateur Jeunes Enfants 2ème classe	1			0	1	1			
Auxiliaire de soins principal 1ère classe	1			0	1	1			
Auxiliaire de soins principal 2ème classe	0			0	0				
Auxiliaire de Puériculture principal 1ère classe	5			0	5	5			
Auxiliaire de Puériculture principal 2ème classe	4			0	4	3	1		
Agent social principal 1ère classe	4			0	4	4			
Agent social principal 2ème classe	9			0	9	8	1		
Agent social	11		1	-1	10	9	1		
Psychomotricien de classe normale	1			0	1	0	1		
* TEMPS NON COMPLET	8	0	0	0	8	7	1		
Agent social principal 2ème classe (20/35ème)	2			0	2	1	1		
Agent social (17,30/35ème), (32/35ème), 3*(27/35ème), (31,30/35ème), (15/35ème), (24/35ème)	6			0	6	6			
FILIERE CULTURELLE	17	0	1	-1	16	15	1		
* TEMPS COMPLET	2	0	0	0	2	2	0		
Assistant Enseignement Artistique principal 1ère classe	2			0	2	2			
Assistant Enseignement Artistique principal 2ème classe	0			0	0				
Assistant Enseignement Artistique	0			0	0				
* TEMPS NON COMPLET	15	0	1	-1	14	13	1		
Assistant Enseignement Artistique principal 1ère classe 2* (3/20ème), (6/20ème), (9/20ème)	6			0	6	5	1		
Assistant Enseignement artistique principal 2ème classe (9/20ème)/ (3,75/20ème)	2		1	-1	1	1			
Assistant Enseignement artistique (diverses quotités)	7			0	7	7			
TOTAL GENERAL	147	0	4	-4	143	121	22		